

zones, la vallée de la rivière Rouge traverse une importante zone urbaine en expansion; elle côtoie le béton, l'acier et le bitume de l'urbanisation.

Il y a des raisons de deux ordres au moins qui nous imposent de préserver la vallée de la rivière Rouge. Il y a d'abord la valeur intrinsèque de ses attributs naturels. Il y a ensuite des raisons qui tiennent à la conjoncture actuelle, à l'avenir de l'homme et à son potentiel de croissance et de développement.

Sur le premier plan, la vallée de la Rouge est la dernière zone faunique d'importance qui reste dans l'agglomération torontoise. Comme l'a exposé ma collègue de Scarborough-Centre, elle compte environ 78 espèces d'oiseaux, 35 de poissons et 63 sites archéologiques répertoriés. Elle renferme les derniers marécages de classe II de l'agglomération et sa plus grande forêt d'un seul tenant. A ce seul titre, il y a de très nombreuses raisons impératives de préserver la vallée de la Rouge.

Sur le second plan, je voudrais dire tout d'abord qu'historiquement la présence d'un écosystème ou d'une espèce vulnérable a rarement empêché l'homme de piller ce qu'il trouvait sur son chemin. La liste des espèces en péril ou disparues est longue, et ce qu'il y a d'encore plus malheureux c'est qu'elle concerne beaucoup d'espèces canadiennes.

• (1330)

On y trouve la grue blanche d'Amérique, le bison, le canard du Labrador, les baleines et bien d'autres espèces.

Cependant, nous avons des raisons de croire que nous sommes capables de continuer à croître et à nous développer sans dégrader, tuer ni altérer tout ce qui se trouve sur notre chemin et que nous sommes capables de poursuivre un développement à long terme d'une manière compatible avec les exigences de l'environnement de notre planète et des écosystèmes interdépendants qu'elle comprend. Cette forme de développement, nous l'appelons le développement durable.

Au début du siècle, à Toronto, il n'y avait aucune différence entre la rivière Don, la rivière Humber, le crique Etobicoke et la rivière Rouge. Nous avons beaucoup de rivières propres et d'écosystèmes intacts, mais maintenant qu'il ne reste plus que la rivière Rouge, nous pouvons peut-être comprendre que si elle connaît le même sort que les autres, il n'en restera plus aucune.

Voilà pourquoi la rivière Rouge doit être sauvée: pas seulement parce que c'est notre dernière chance de préserver une vallée fluviale dans le Grand Toronto, pas seulement en raison de ses éléments naturels, mais aussi

Initiatives parlementaires

parce que nous devons nous prouver à nous-mêmes, en Amérique du Nord, que nous pouvons poursuivre un processus de développement durable, que nous sommes maîtres de notre sort et que nous contrôlons l'avenir de notre planète.

Nous avons ici une occasion de nous dédier à ce but. Je veux que ma ville, ma province et mon gouvernement fédéral prennent cet engagement face au développement urbain le plus actif, le plus cher, le plus dynamique et peut-être le plus dur d'Amérique du Nord.

Il y a un autre aspect de cette initiative qu'il ne faut pas oublier: la Rouge n'est pas seulement un terrain ou une ceinture verte, c'est un écosystème. Toutes les formes de vie qu'on y trouve subissent les effets des activités humaines qui se déroulent aux alentours. Le cours supérieur doit être protégé. Le plateau fait aussi partie de cet écosystème. C'est pour cela qu'il y a de l'opposition à la proposition provinciale de construire une autoroute au-dessus de ces terres et de la vallée alors qu'il y a une autre solution.

C'est pour cela aussi qu'on s'oppose à la construction d'habitations sur ces terres. Comme si elle voulait monter une pièce du théâtre de l'absurde, Toronto a récemment proposé qu'une partie des terres de la vallée de la rivière Rouge soient réservées à la construction d'une nouvelle décharge sanitaire.

Si l'on veut sauver l'écosystème de la vallée de la Rouge, il faut le protéger de toutes les menaces environnementales, créées par l'homme qui l'entourent. La proposition de créer un parc et de préserver la vallée de la Rouge est entre les mains du gouvernement qui possède déjà 80 p. 100 des terres visées. Le gouvernement fédéral s'est engagé financièrement. La ville de Scarborough a imposé des critères de zonage compatibles. Il appartient maintenant au gouvernement de l'Ontario de prendre les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif. Bloquons l'autoroute et la construction d'habitation. Abandonnons le projet de décharge, réservons les terres nécessaires au parc et commençons la planification de celui-ci.

J'invite la Chambre à adopter cette motion.

Des voix: Bravo!

M. Neil Young (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter la députée de Scarborough-Centre de nous avoir donné l'occasion de débattre de cette question. Il y a quelques semaines, la députée de Scarborough-Centre, le député de Scarborough—Rouge River et moi avons eu l'occasion, à l'initiative de la députée de Scarborough-Centre, de tenir une réunion sur la Colline pour les habitants inquiets de ce